



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Journée mémorielle pour les personnes victimes d'abus dans l'église – 2027

Le vendredi 26 février 2027 aura lieu la journée de prière pour les victimes de violences et d'agressions sexuelles dans l'Eglise?, décidée par la conférence des évêques de France.



En mars 2021, les évêques réunis en assemblée plénière ont choisi de mettre en place une journée de prière pour les victimes de violences et agressions sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Eglise. La date de cette journée mémorielle est fixée au 3e vendredi de Carême, cette année le 26 février.

Il ne suffit pas que la Conférence des Evêques de France ait pris cette décision. A chaque diocèse, à chaque paroisse, à chaque chrétien de prendre part à cette journée, en priant pour les victimes, en prenant soin d'elles, et en agissant pour que de tels crimes ne puissent pas se reproduire.

Dans notre diocèse les personnes qui ont été victimes de violences et d'agressions sexuelles peuvent s'adresser à la cellule d'écoute pour être accompagnés. L'Eglise a besoin que la vérité soit faite et dite sur les crimes et les délits qui ont pu être commis par ses membres, clercs comme laïcs.

À l'initiative de la Conférence des évêques de France et de la Conférence des religieux et religieuses de France, un site a été créé avec pour objectif de garder mémoire des personnes qui ont subi des violences sexuelles dans un cadre ecclésial : gardermemoire.fr

